Pour l’année scolaire 2021-2022, Une image contenant texte

Description générée automatiquement

En complément, les écoles en REP+ bénéficieront de formations dont les axes sont :

| NOM DE L’ÉCOLE | FORMATION ÉCOLE | PARCOURS ÉCOLE |
| --- | --- | --- |
| École ….   Effectifs enseignants : | Un choix concerté de l’équipe pédagogique :  Poursuivre ou engager la réflexion sur l’enseignement du lexique, de la compréhension, de la résolution de problèmes, du calcul, … | Un engagement concerté de l’équipe pédagogique pour les parcours des élèves :   * Climat scolaire et médiation * Parcours artistiques et culturels * Éducation Physique et Sportive * Numérique à l’école * Autres champs disciplinaires |
| *Indicateurs,*  *Besoins des élèves, besoins de formations,*  *Envies, projets envisagés, …*  *THÈMES DE TRAVAIL* |  |  |

le travail personnel de l’élève, les pratiques culturelles et sportives, les pratiques de lecture et d’écriture, L’inclusion scolaire.

Les coordonnateurs de réseau affineront les actions de formation et concertation avec les équipes pédagogiques.